Facture FA2610-00892

Date facturation : 07/10/2026
Date échéance : 20/11/2026
Code client : CL2311-0184
Code comptable client : 411GESTIN
Réf. commande : CO2610-00790 / 07/10/2026
Réf. expédition : BL2610-00873 / 07/10/2026

Émetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

GESTIN
Facturation
ZONE ARTISANALE TOURNEBRIDE,
35140 GOSNE

Numéro TVA: FR63790708903

Expédition à

GESTIN
SARL GESTIN GESTIN
14 rue des Chataigniers - ZA de Tournebride
35140 GOSNE

Numéro TVA: FR63790708903

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3180X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN X15GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 18062095)	5,5%	51,57	2	12%	90,76
1007 - CAFE ESPRESSO GOLD CART. FISAX16	5,5%	97,31	2		194,62
1080 - AROME CACAO VAN HOUTEN CART FISAX16	5,5%	55,85	1		55,85
1031 - BOISSON CAPPUCINO CACAOTEE CAFE NOISETTES FISAX16	5,5%	77,60	1		77,60
1040 - POTAGE TOMATES CART. FISAX16	5,5%	63,20	1		63,20
3005 - ESPRESSO X25 GOB. CARTONX12	5,5%	64,95	4	12%	228,62
3080 - AROME CACAO VAN HOUTEN X25 GOB CARTONX12	5,5%	68,75	2	12%	121,00

Conditions de règlement: Règlement à 45 jours

Mode de règlement: Ordre de prélèvement (sur compte FR76 1...)

Total net avant remise	891,71
Remise totale	60,06
Total HT	831,65
Total TVA 5,5%	45,76
Total TTC	877,41
Payé	877,41
Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
20/11/2026	877,41	Ordre de prélèvement	T261106

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, la restitution des marchandises et aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payé. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spéficique sur la facture.
Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf